

LUC VACANCES

2 - 14 ANS

Accueil des enfants au L.U.C. 180 avenue Gaston Berger à Lille et à SPOR'TILUC 83 rue Abelard à Lille :
Dès 8h jusque 17h30 du lundi au vendredi (repas avec animation).

Accueil des enfants avec navette "DEBEYRE" : Pour 8h30 (départ de la navette) et retour 17h30 du lundi au vendredi.

LES PERIODES DE VACANCES

Période	Code de la semaine	Thème de la semaine Projet pédagogique	Date	Durée
Toussaint 2019	T1	L'Océanie	du lundi 21/10 au vendredi 25/10/19	5 jours
	T2		du lundi 28/10 au jeudi 31/10/19	4 jours
Noël 2019	N1	L'Antarctique	du lundi 23/12 au vendredi 27/12/19	4 jours
	N2		du lundi 30/12 au vendredi 03/01/20	4 jours
Hiver 2020	H1	L'Asie	du lundi 17/02 au vendredi 21/02/20	5 jours
	H2		du lundi 24/02 au vendredi 28/02/20	5 jours
Printemps 2020	P1	L'Amérique	du mardi 14/04 au vendredi 17/04/20	4 jours
	P2		du lundi 20/04 au vendredi 24/04/20	5 jours



BABYLUC 2-4 ANS sur SPOR'TILUC

- ① 1/2 journée, Parcours moteur, musicomotricité, ou expression.
- ② Atelier surprise ou découverte (1 par jour), jeux de raquettes, jeux de duel ou jeux de coopération, jeux de plein air.
- ③ 1/2 journée, Création, jeux collectifs ou jeux de manipulation avec engins.

Un temps de sieste est prévu après le repas

PITCHOUNS 4-6 ANS sur le LUC

le matin	l'après midi	MENU ANIMATION
UNE SÉANCE DE NATATION le matin ou l'après midi (sauf vacances de fin d'année)		
<p>Les PITCHOUNS en acrobatie ! (parcours gymnique et/ou jeux acrobatiques...)</p> <p>Les PITCHOUNS sur le stade mini athlé et/ou course d'orientation)</p> <p>Les PITCHOUNS au combat ! (jeux d'opposition)</p> <p>Les PITCHOUNS en équipes ! (mini foot et/ou mini basket et/ou mini rugby et/ou mini hockey...)</p> <p>Les PITCHOUNS un peu Artistes ! (mini circo et/ou mini expression...)</p>	<p>Des ateliers sportifs autour des jeux de glisse, jeux de ballons, jeux de raquettes, jeux de manipulation et jeux d'expression</p>	<p>voir programme ci dessous</p>

LUC VACANCES

2 - 14 ANS



LUC VACANCES + 6 ANS

Informations non contractuelles, le LUC se réserve le droit de modifier certains horaires, lieux d'activité ou cotisations si nécessaire. Conditions d'annulation voir page 29.

PB/POUSSINS, BENJAMINS (6 - 8 ans) MC/MINIMES, CADETS (8 - 12 ans) JUNIORS (dès 12 ans)		Code de la se- maine	MENU MULTISPORTS Activité 1 + 2 + UNE SÉANCE DE NATATION le matin ou l'après midi (sauf à Noël) proposées autour d'un thème par semaine		MENU ANIMATION Un ensemble d'activités socio- éducatives et de détente (bibliothèque, atelier de création, légos...) avec en plus à chaque période des animations originales
			ACTIVITE 1	ACTIVITE 2	
Les groupes seront mis en place en fonction de l'âge des enfants et sur des plannings différents pour les catégories citées plus haut	Toussaint	T1	Jeux de cirque Jeux de raquettes Jeux d'opposition	SPORTS FUN Kan jan, Kin ball, Tir à l'arc, Jeu de crosse, Tennis de table, Jeux de glisse, Activités de duel, Smoball, Poull ball	L'Océanie
		T2	Jeux gymniques		
	Noël Nouvel An (uniquement sur SPORTILUC)	N1	Jeux d'opposition Jeux de raquettes	SURPRISES TRADITIONNELLES	L'Antartique
		N2	Jeux de cirque Jeux de motricité		
	Hiver	H1	Jeux de cirque Jeux de raquettes	SPORTS US Bumball, Base ball, Rink hockey, Run & bike, Flag soccer, Ultimate	L'Asie
		H2	Jeux d'opposition Jeux gymniques		
	Printemps	P1	Jeux d'athlétisme Jeux sports collectifs	SPORTS NATURE Run & bike, Escalade, Course d'orientation	L'Amérique
		P2	Jeux de raquettes Jeux de cirque		

VACANCES 6 - 14 ANS

LUC VACANCES



Cotisation d'adhésion au club : 20 € 1^{er} enfant -10 € 2^{ème} enfant - gratuit le 3^{ème}

Les tranches B, C, D et E se justifient par la présentation du dernier avis d'imposition à la date d'inscription (prise en compte des revenus, des traitements et salaires avant toutes déductions).

BABYLUC 2 - 4 ANS et PITCHOUNS 4 - 6 ANS COTISATIONS FORFAITAIRES par SEMAINE (du lundi au vendredi 5 jours)

REVENUS ANNUELS	A > 49.000 €	B < 49.000 €	C < 42.000 €	D < 35.000 €	E < 28.000 €
1 semaine	204,00	189,00	164,00	137,00	119,00
2 semaines	403,92	374,22	324,72	271,26	235,62
déduction dès 2 enfants inscrits - 5 €/par enfant et par semaine ex : 204€x2 - 10€ dès 3 enfants inscrits -8 €/par enfant et par semaine ex : 204x3 - 24€					
déduction du 13/4 (P1)	-40,80	-37,80	-32,00	-27,40	-23,80
Pour votre information, bon à savoir... 1 journée au LUC VACANCES REVIENT A :					
cotisation à la journée	40,80	37,80	32,80	27,40	23,80
soit à l'heure	4,29 €	3,98 €	3,45 €	2,88 €	2,51 €

Les cotisations BABYLUC et PITCHOUNS peuvent sous certaines conditions, entraîner une réduction d'impôts

BABYLUC - PITCHOUNS COTISATIONS AMENAGEES

se prendrons à partir du mercredi 8/04 pour la S1 et du 15/04 pour la S2
(attention sur ces formules aucun remboursement, ni report, ni avoir (voir page ci 27))

REVENUS ANNUELS	A	B	C	D	E
La journée (jour à votre convenance)	58 €	56 €	54 €	52 €	50 €
La 1/2 journée sans repas (jour à votre convenance)	29 €	28 €	27 €	26 €	25 €
1/2 journée sans repas (forfait sem 5 1/2 journées)	122 €	120 €	118 €	116 €	114 €
déduction du 13/4 (P1) (sur forfait sem 5 1/2 journées)	-24,40	-24,00	23,60	-23,20	22,80
Repas ponctuel	6 €				

LUC VACANCES + 6 ANS COTISATIONS FORFAITAIRES par SEMAINE (du lundi au vendredi 5 jours)

REVENUS ANNUELS	A > 49.000 €	B < 49.000 €	C < 42.000 €	D < 35.000 €	E < 28.000 €
1 semaine	175	162	140	119	107,50
2 semaines	346,50	320,76	277,20	235,62	212,85
déduction dès 2 enfants inscrits - 5 €/par enfant et par semaine ex : 175€x2 - 10€ dès 3 enfants inscrits -8 €/par enfant et par semaine ex : 175x3 - 24€					
déduction du 13/4 (P1)	-35	-32,40	-28	-23,80	-21,50
Pour votre information, bon à savoir... 1 journée au LUC VACANCES REVIENT A :					
cotisation à la journée	40,80	37,80	32,80	27,40	23,80
soit à l'heure	4,29 €	3,98 €	3,45 €	2,88 €	2,51 €

FORFAIT NAVETTE A PARTIR DE 4 ANS DEBEYRE EN SEMAINE JOURNEE

la semaine (en semaine entière obligatoire) 5 jours	25 €
semaine P1 (en semaine entière obligatoire) 4 jours	20 €
pas de remboursement, ni report, ni avoir sur le forfait navette	

LUC VACANCES COTISATIONS AMENAGEES

se prendrons à partir du mercredi 8/04 pour la S1 et du 15/04 pour la S2
(attention sur ces formules aucun remboursement, ni report, ni avoir (voir page ci 27))

REVENUS ANNUELS	A	B	C	D	E
La journée (jour à votre convenance)	44,50 €	43 €	41,50 €	40 €	38,50 €
La 1/2 journée sans repas (jour à votre convenance)	26 €	24 €	22 €	21 €	20 €
1/2 journée sans repas (forfait sem 5 1/2 journées)	108 €	103 €	98 €	93 €	88 €
déduction du 1/11 (T2) - 13/4 (P1)	-21,60	-20,60	-19,60	-18,60	-17,60
Repas ponctuel	6 €				

COTISATION D'ADHESION

Une cotisation forfaitaire d'adhésion au club : Pour le LUC Vacances, Babyluc Vacances

- * 20 € par enfant.
- * 10 € pour les enfants membres d'une section du LUC.
- * Les enfants inscrits au LUC JEUNES, LUC EVASION, BABY'SPORTI 2019/2020 ont déjà réglé leur cotisation.
- * Pour bénéficier d'une réduction d'impôts voir conditions dans le règlement intérieur.
- * L'accueil, l'encadrement durant l'activité choisie, le repas du midi (pour les enfants inscrits à la journée).

- * L'ensemble des frais de fonctionnement des installations sportives mises à la disposition du LUC : CSU José Savoye, Sportiluc...
- * Le matériel sportif et socio-éducatif.
- * L'assurance : tous les enfants inscrits bénéficient d'une assurance couvrant la totalité des risques corporels et responsabilité civile (contrat MAIF, voir détails au secrétariat d'accueil).
- * L'adhésion au club.
- * L'assurance annulation définie selon les clauses ci-dessous.

ANNULATION

* Pour nos sections sportives, vous trouverez les tarifs et modalités aux pages des sections, ou les mêmes modalités que nos écoles de sports.

* Pour les activités BABYLUC, LUC EVASION, LUC JEUNES, aux Ecoles de sport (Ecole de l'eau, les Omnis....., Roller, Théâtre, Football, Basket, Athlétisme, Arts plastiques, etc...) au LUC VACANCES, BABYLUC VACANCES, référez-vous au tableau ci-dessous :

Conditions générales de remboursement	ACM du mercredi (LUC JEUNES, PITCHOUNS, BABY'SPORTI)	LUC VACANCES BABYLUC VACANCES	ACM du samedi - ECOLE DE SPORT et SECTIONS
CAS n°1 : 15 jours et plus avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances. La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC reste acquise dans tous les cas	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue des frais de dossier : 30 € par enfant.
CAS n°2 : entre 8 et 15 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 1 journée par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 45 € par enfant
CAS n°3 : moins de 8 jours avant le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant	Remboursement du montant versé de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 2 journées par enfant par semaine	Remboursement du montant versé de la cotisation de l'activité avec retenue d'un forfait de 60 € par enfant
CAS n°4 : après le démarrage de l'activité.	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% de réduction faite des jours de présence. cette retenue sera plafonnée à 200 € par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS	Remboursement du montant de la cotisation LUC Vacances avec retenue du coût de 3 journées par enfant par semaine ou report de la semaine d'inscription sur une autre semaine de vacances faisant partie des dates d'adhésion au club (et uniquement si les justificatifs nous parviennent avant le mardi soir de la semaine d'inscription).	Remboursement du montant versé de la cotisation avec retenue d'un forfait de 25% de réduction faite des jours de présence par enfant AUCUN REMBOURSEMENT APRES LE 31 MARS
CAS n°5 : après la période d'inscription considérée aucun remboursement avoir ni report ne pourra être envisagé.			

A/ Accident survenu au club :
La cotisation LUC vacances ou LUC Jeunes est remboursée au prorata des jours d'absence sans retenue.

B/ Pour causes graves et selon les modalités du tableau ci-contre :

Remboursement avec retenue et sous conditions (annulation complète de l'inscription).

- Maladie : fournir un certificat médical.

- Décès : père, mère, frères, soeurs, grands-parents.

- Déménagement pour raisons professionnelles.

- Licenciement économique (si l'association est avertie par courrier, cachet de la poste faisant foi ou sur place au secrétariat d'accueil avec les justificatifs).

C/ Annulation pour autres convenances : Sur examen de la requête, les conditions sont identiques au paragraphe B mais un avoir vous sera délivré (à valoir sur toutes les activités du LUC et valable 1 an de date à date) au lieu d'un remboursement.

D/ Absences ponctuelles de 48 heures ou moins (LUC Vacances) ou ponctuellement d'un ou plusieurs mercredis ou samedis (LUC Jeunes, Babyluc, LUC Evasion...) :

Il n'y a aucun remboursement, ni avoir et ni report.

La cotisation forfaitaire d'adhésion au LUC et BABYLUC Vacances reste acquise dans tous les cas.

E/ LUC Vacances en journées aménagées : aucun remboursement, ni avoir ni report.

F/ Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèques «Ville de Lille» ou chèques Actobi (chèques Actobi uniquement pour les vacances) . En cas de règlement initial effectué pour tout ou partie par Chèques Vacances ANCV, Coupons Sports, chèque Ville de Lille, ou Chèques Actobi, aucun remboursement ne sera possible, seul un report de la semaine d'inscription (pour le LUC Vacances) ou sur une autre activité (sur la saison 2019-2020) sera effectué.

E/ Réservation Anniversaire : aucun remboursement, ni avoir. Seul un report est possible.